



Communiqué de presse

17 juin 2016

16,2 MILLIARDS D'EUROS PAR AN, C'EST LE COÛT SOCIAL DU BRUIT EN ÎLE-DE-FRANCE

Bruitparif a dévoilé la déclinaison francilienne de la première étude nationale portant sur l'évaluation du coût social du bruit en France (étude du Conseil national du bruit et de l'Ademe). Selon les travaux de l'association francilienne, le coût total des nuisances sonores en Île-de-France se chiffre à 16,2 milliards d'euros annuels. La région capitale qui compte environ 19 % de la population apparaît ainsi particulièrement impactée par le bruit en concentrant 28 % des coûts liés aux nuisances sonores dans le pays.

L'évaluation conduite au niveau de l'Île-de-France établit que les coûts occasionnés par les bruits liés aux transports représentent environ 6,9 milliards d'euros par an, contre 4,3 milliards d'euros par an pour ceux liés au bruit en milieu professionnel (surdit , accidents du travail et pertes de productivit ), 3,7 milliards pour le co t des bruits de voisinage et 1,3 milliards pour les r percussions  conomiques des troubles de l'apprentissage et des d crochages scolaires li s au bruit en classe.

Pour Didier Gonzales, Pr sident de Bruitparif et Conseiller r gional d' le-de-France, « *les travaux du CNB et de l'Ademe, ainsi que leur d clinaison par Bruitparif au niveau de l' le-de-France, permettent de donner de la lisibilit    une nuisance vivement ressentie par nos concitoyens, et plus encore par les Franciliens. Dans ce contexte, la mission de notre association, Bruitparif, se r v le indispensable : il importe de conna tre pr cis ment les zones les plus touch es par le bruit afin de mieux lutter contre les nuisances. Il faut aussi diffuser largement les bonnes pratiques pour tenir compte du bruit dans l'am nagement du territoire. Enfin, il importe de pouvoir garantir   tout Francilien l'acc s   une information ind pendante et transparente en mati re d'exposition aux nuisances sonores.* »

Associ    l'action r gionale en mati re d'environnement et rassemblant de mani re coll giale des repr sentants de l'Etat, des diff rents  chelons territoriaux, des activit s  conomiques, du monde associatif et des personnalit s qualifi es, Bruitparif repr sente un p le r gional d'expertise sur les questions de bruit, unique en Europe. Les membres de l'association, r unis mercredi 15 juin en Assembl e g n rale, ont ainsi pu saluer le dynamisme et la motivation de l' quipe qui innove en permanence et r alise au quotidien un travail technique de grande qualit  sur la mesure des nuisances qui p sent sur la qualit  de vie et la sant  de tr s nombreux Franciliens.

Pour Sophie Deschiens, Tr sori re de l'association et Conseill re r gionale d' le-de-France, « *les efforts consentis par les collectivit s membres de l'association dans un contexte de fortes tensions budg taires et le fait que de nouveaux acteurs des territoires rejoignent l'association d montrent toute la pertinence de Bruitparif et sa l gitimit .* » Depuis le d but de l'ann e 2016 et la r organisation des territoires, l'association a ainsi pu recueillir les adh sions de la M tropole du Grand Paris, des territoires T3 (Grand Paris Seine Ouest), T4 (Paris-Ouest-La-D fense), T6 (Plaine Commune), T8 (Est Ensemble), T11 (Plaine Centrale - Haut Val de Marne - Plateau Briard) et T12 (Val de Bi vre - Seine Amont - Grand Orly - Portes de l'Essonne), de la Communaut  Paris Saclay, de la Communaut  d'agglom ration de Versailles Grand Parc et de la ville de Magny-les-Hameaux, et a souhait  la bienvenue   de nouveaux repr sentants du monde associatif et des personnalit s qualifi es.

Contact presse : Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif (www.bruitparif.fr), T l : 06 72 42 10 44.